

Du beurre dans les épinards

Et soudain, le prix du beurre flamba, et continue de flamber. Quel retournement de situation. Voilà encore quelques mois, tous les produits laitiers étaient dans le marasme économique le plus total, avec notamment des prix au plus bas. Depuis le milieu de l'année 2016, le prix du beurre se détache des autres prix et connaît une flambée impressionnante. Car par contraste, les prix de la poudre éprouvent de sérieuses difficultés pour emprunter la voie ouverte par le beurre. Un paradoxe qui suggère d'en chercher les raisons.

C'est à y perdre son latin. Les prix des produits laitiers étaient depuis 2014 entrés dans un cycle baissier qui, on le constate aujourd'hui, a laissé des traces dans la trésorerie des exploitations laitières, au point de suggérer de se pencher sur les conditions économiques de leur résilience. Au regard de la sortie des quotas laitiers et de la surabondance de l'offre, c'est bien à un cycle baissier durable auquel les producteurs étaient confrontés. Il est pourtant suggéré de ne pas faire un usage trop intempestif de ce vocable de « durabilité », surtout lorsqu'il s'agit des marchés des produits agricoles, dont on connaît depuis 2007 l'extrême volatilité. Car les prix des produits laitiers ont entamé un redressement depuis le second semestre de l'année dernière. Les contrastes sont toutefois si importants entre les types de produits, qu'il ne faudrait pas se réjouir trop vite. Quoi qu'il en soit, il en est un, le beurre, dont le prix est en train de flamber. Que se passe-t-il donc sur le marché de cette matière ?

Au préalable, indiquons que, depuis le début de l'année, le prix de la tonne de beurre a franchi un seuil jusque-là rarement atteint, voire jamais, 4 500€. Il était encore en dessous des 3 000€ il y a à peine un an. En comparaison avec le prix de la tonne de poudre de lait, l'écart est conséquent. Il faut y voir bien évidemment l'impact des mesures adoptées par l'Union européenne pour réduire la collecte de lait (-2 % sur l'année 2016, près de -5 % pour le seul cas français). Mais la production recule également dans les autres grands bassins mondiaux de production. Il s'en est suivi un ralentissement de la production de beurre (-3 % pour l'UE), et, parallèlement, un déstockage massif.

Ce rationnement de l'offre mondiale, et singulièrement européenne, se heurte à une demande mondiale en forte croissance depuis quelques mois. L'Asie et le Moyen-Orient tirent la demande vers le haut. En France, les consommateurs renouent avec les matières grasses d'origine animale. Les Etats-Unis ne sont pas en reste, dans la mesure où, avec une consommation en progression de +22 % en dix ans, laquelle mérite d'être examinée attentivement dans un pays où le taux de prévalence de l'obésité est, on le sait, l'un des plus élevés du monde. La recherche médicale indique en effet que l'absorption d'acides gras

saturés ne serait pas aussi nuisible pour la santé publique que ce qui avait été avancé durant des décennies.

Mis bout à bout, ces paramètres apportent des éléments d'explication à la flambée actuelle du prix du beurre. Celle-ci a deux types de conséquences. L'une favorable, puisque la parité €/ \$ était jusqu'à présent en faveur de la devise « européenne » (19 pays de l'UE composant la zone euro), les 28 ayant enregistré un surcroît d'exportations (+28 %). Le second type d'impact a trait au comportement des industriels de la transformation pour lesquels la hausse en cours ne peut que se répercuter à terme sur le prix des produits à la consommation (biscuiterie, pâtisserie, chocolaterie, fromages fondus...). De quoi réactiver la problématique de la répartition de la valeur ajoutée au sein des filières laitières.

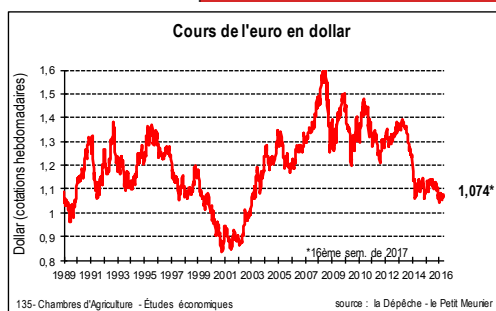
Nous en sommes donc là. La volatilité des prix des produits laitiers, et, par extension, de tous les produits agricoles, est chronique. Elle suggère de trouver des leviers pour les lisser, afin que les acteurs situés en amont ou en aval soient moins exposés au risque de prix. Davantage de régulation sur les marchés ? Sur ce thème, la convergence fait défaut dans l'UE, en particulier sur les moyens qu'il conviendra de mettre sur la table. Consolider la contractualisation pour sécuriser les approvisionnements ? Les industriels le souhaitent. Instaurer un marché à terme du beurre en Europe ? Encore faudrait-il que cet outil soit en mesure d'administrer la preuve de son efficacité.

Agriculteurs, industriels, législateurs et économistes ont par conséquent encore à travailler ensemble pour scruter les voies qui permettraient de stabiliser les marchés des produits laitiers. Nous ne sommes qu'au début d'un long processus de réflexion. En attendant, avec un tel prix, le consommateur va devoir se préparer à réduire l'épaisseur de la couche de beurre sur sa tartine, et la portion qu'il entend mettre dans ses épinards.

Contact : Thierry POUCH

Une monnaie unique qui se déprécie

L'€ n'en finit pas de se déprécier face au dollar. La tendance affichée est en effet nettement baissière depuis la crise de 2007, en dépit des redressements réguliers. Il est aujourd'hui quasiment à parité avec le dollar. Pour ce qui est de la période récente, l'empreinte de la nouvelle politique monétaire pratiquée par Madame Yellen, patronne du FED, est réelle. Cette dépréciation de l'€ peut bénéficier aux exportateurs français, même si, dans certaines filières agroalimentaires, ils n'en ont pas retiré bénéfice en 2016.





**Chambres d'agriculture
France (APCA)**
9 avenue George V
75008 Paris
Tél : 01 53 57 10 10
Fax : 01 53 57 10 05
Email : accueil@apca.chambagri.fr
REPUBLICQUE FRANÇAISE
Etablissement public
Siret 180070047 00014
www.chambres-agriculture.fr

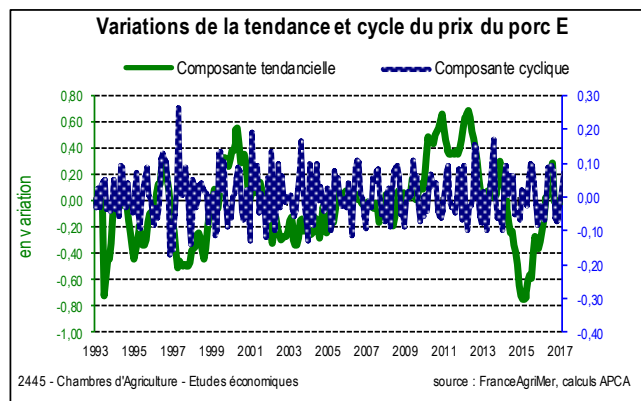
**Avec la participation
financière du CasDAR**

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Un cycle du porc toujours actif ?

Longtemps rythmé par un rythme cyclique, le prix du porc a connu de nombreux remous depuis la création de l'Union européenne et l'intégration progressive des marchés dans la mondialisation. L'année 2015 fut le théâtre d'une crise aigüe dans la filière française, et les variations du prix du porc semblent désormais s'écarter de leur tendance. Dès lors, les fluctuations de l'offre et de la demande n'apparaissent plus comme des déterminants suffisants pour expliquer ce possible changement de paradigme.

Le début de l'année 2017 rime avec une dynamique très positive dans la filière porcine française. Le prix indiqué au cadran de Plérin franchit le seuil de 1,50 €/kg net au deuxième trimestre, rythmé par des tensions sur l'offre avec la réduction du cheptel au niveau européen et une demande asiatique en viande porcine de plus en plus prégnante sur les marchés mondiaux. Habituellement, les deux premiers trimestres d'une année correspondent à la phase de reprise dans le cycle de prix du porc, jusqu'à parvenir à sa phase d'expansion lors du troisième trimestre puis celle de récession au dernier trimestre. Le décalage qui résulte de l'inadéquation permanente entre l'offre et la demande à un instant t provoque un mouvement cyclique régulier, mis en évidence par l'économiste dans les années 30 Mordecai Ezekiel. Or, le prix du porc affiché dès le deuxième trimestre 2017 est très supérieur aux années antérieures, où le prix se fixait davantage dans un intervalle compris entre 1,10 et 1,20€/kg net. La décomposition des variations du prix du porc sur longue période permet de mettre en lumière deux phénomènes particulièrement intéressants, notamment lorsque l'on isole la composante cyclique du prix du porc ainsi que les variations de sa tendance.

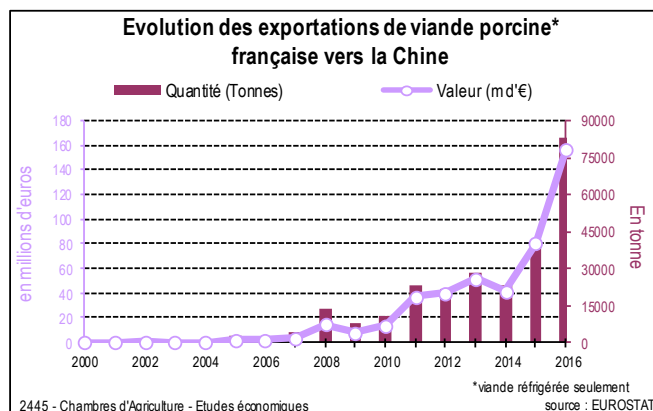


L'amplitude des variations de la tendance, régulière entre 1993 et 2000, se contracte de 2000 à 2010 avec l'élargissement du marché français aux échanges intracommunautaires européens, avant d'alterner avec une forte irrégularité. Effectivement, entre 2010 et 2017, deux hausses successives se succèdent (2011 et 2013), puis la tendance s'oriente vers une chute drastique en 2015 avant de laisser place à une vive remontée en 2017. D'autre part, la composante cyclique du prix du porc semble s'être elle aussi dérégulée. De nature ample et espacée dans les années 90, les cycles semblent davantage se rapprocher dans le temps au cours des années 2000 et avec une amplitude moins dense.

La comparaison de la variance de ces deux composantes entre les périodes 1993-2005 et 2005-2017 montre que la variance de la tendance est supérieure en deuxième période, et inversement pour la composante cyclique (voir graphiques). On peut alors en déduire que le pouvoir explicatif de la composante cyclique dans les variations du prix du porc est de moins en moins importante au cours du temps.

Les justifications de ce basculement trouvent leur source dans la confrontation entre le fonctionnement du marché du porc au niveau national avec les évolutions récentes du prix des matières premières au niveau mondial. Le taux de spécialisation particulièrement élevé des élevages porcins français et l'inertie des cycles d'investissements en termes de modernisation laissent d'ordinaire très peu de marge de manœuvre aux éleveurs pour ajuster leur production. D'un autre côté, l'accroissement de la concurrence au niveau intracommunautaire mais aussi mondial, ainsi que la survenance d'événements imprévus tels que la crise économique de 2008 ou le maintien de l'embargo Russe depuis 2014 ont contribué à durablement brouiller les signaux de prix du marché. Enfin, la synchronisation croissante entre le marché des hydrocarbures et celui des matières premières agricoles, sans que l'on arrive à clairement identifier les relations de causalité qui les lient malgré l'existence de certaines pistes (financiarisation, développement des biocarburants), complexifie d'autant plus l'analyse quand on sait à quel point le prix du porc est très corrélé avec celui des céréales par le biais de l'alimentation animale.

Cependant, la récente montée des importations asiatiques de viande porcine (chinoises plus particulièrement) apporte un nouvel élément déterminant dans l'équation de la demande porcine. En effet, les exportations françaises de viandes de porc à destination de la Chine ont été multipliées par 8 en valeur depuis 2010, s'établissant ainsi à 157 millions d'euros en 2016. Une évolution qui s'inscrit dans un cadre global puisque d'autres pays exportateurs comme l'Allemagne ou l'Espagne ont également profité de l'appétit du client chinois pour le porc européen.



Ainsi, la non-saisonnalité de la demande chinoise pour la viande porcine européenne, associée à son poids grandissant dans la demande globale adressée aux producteurs européens, semblent de plus en plus atténuer l'impact traditionnel du cycle du porc dans les variations de son prix.

Reste à savoir si cet élément n'est qu'éphémère ou s'il s'inscrit dans une tendance de plus long terme. Néanmoins, au vu de la politique d'approvisionnement alimentaire envisagée par le gouvernement chinois et de l'émergence des pays asiatiques avec un mode de vie de plus en plus occidentalisé, il n'est pas inopportun d'affirmer que les acteurs de la filière porcine doivent désormais intégrer ces nouveaux éléments dans leurs analyses de marché.

Contact : Quentin MATHIEU

L'industrie agroalimentaire reste un atout décisif pour l'économie française

Bien implantés dans les circuits médiatiques, ayant pignon sur rue dès lors qu'il s'agit de mettre en exergue l'état de l'économie française en le comparant à ses concurrentes, les « déclinologues » ont maintes fois abordé la déliquescence de notre appareil productif, que ce soit sous l'angle de l'innovation ou des performances commerciales. L'exercice convenu du discrédit jeter sur l'industrie française a convaincu citoyens et politiques que le déclin industriel de la France était désormais acté.

S'il est vrai que le nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière a considérablement diminué depuis les années 1980, indicateur ouvrant le débat sur la vision qu'à la France de son industrie, sur la priorité qu'elle accorde aux emplois dans les services, moins exposés à la concurrence internationale, s'il est également vrai que le déficit commercial en produits manufacturés se creuse depuis le début des années 2000 – il a frôlé -50 milliards d'€ en 2016 –, il n'en demeure pas moins que certains secteurs de l'industrie affichent une robustesse qui mérite d'être soulignée. Tel est le cas de l'industrie agroalimentaire. Selon l'INSEE, qui a réalisé récemment une étude sur ce secteur d'activité, l'industrie de la transformation alimentaire est encore l'un des fers de lance de l'économie nationale.

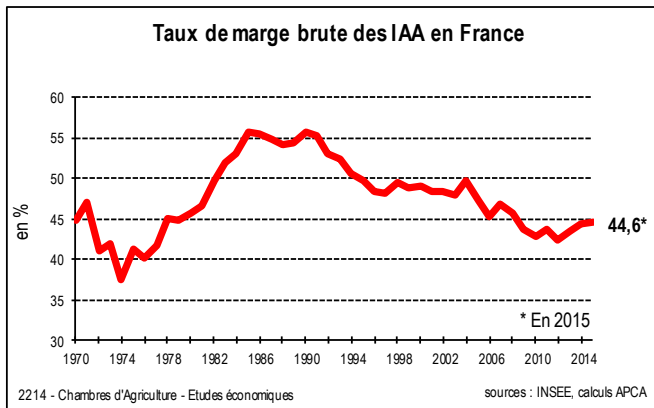
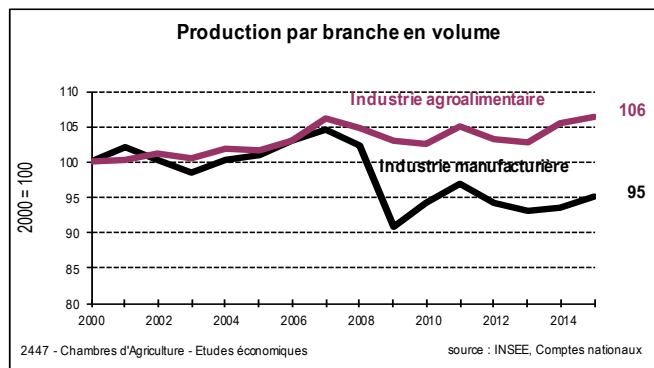
La production de l'industrie manufacturière dans son ensemble a fortement reculé depuis 2007, c'est-à-dire depuis le déclenchement de la crise dite des subprimes qui s'est largement propagée à toutes les économies industrialisées. En 2015, elle n'avait toujours pas retrouvé son niveau d'avant-crise. En revanche, la production en volume des IAA avait non seulement moins reculé durant la crise, mais elle a augmenté depuis 2013. Alors qu'elle avait diminué en 2011 et 2012, elle connaît un regain réel à partir de 2013 (+2,6% en 2014 et + 0,9% en 2015) (figure 1). Mieux encore, l'emploi salarié hors intérim renoue avec la hausse, pour la première fois depuis 2003. Enfin, il est à noter que le taux de marge de l'industrie agroalimentaire, après avoir baissé depuis 2007, traduisant l'impact de la crise économique et financière mondiale sur ce type d'activité, a de nouveau progressé à partir de 2015, certes légèrement, mais cela constitue une rupture par rapport aux années antérieures (figure 2).

Sur le territoire national, les IAA se composent de 60 000 unités de production, pour un effectif total de salariés de 520 000. La valeur ajoutée qui sort de l'activité industrielle s'est élevée à 39 milliards d'€, soit plus de 18% de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière. Certaines de ces firmes sont également présentes à l'international. Deux d'entre elles, Danone et Lactalis, se classent respectivement aux treizième et quinzième rangs mondiaux, loin derrière les firmes multinationales géantes que sont notamment Nestlé, Pepsico Inc., Bunge ou encore Cargill Inc.

L'embellie de la production des IAA est imputable au dynamisme de la consommation intérieure de produits alimentaires (+1,6% en 2015), et bien évidemment aux exportations. Car si le solde global en produits agricoles et alimentaires a tendance à baisser depuis deux années, il ne s'effondre pas, sous l'impulsion des ventes de produits laitiers et de vins et boissons. Ces deux secteurs forment selon l'INSEE les « garants de l'excédent commercial » agroalimentaire de l'économie française. La dynamique de la demande exprimée par les pays tiers tire vers le haut les exportations de produits transformés. Les vins et boissons le sont par l'Asie, et singulièrement par la Chine, qui, malgré un tassement, continue d'importer massivement ce type de produits. Seule ombre au tableau, l'excédent commercial en produits laitiers, qui reste conséquent, a reculé depuis près de trois années, sous la double impulsion de l'embargo russe et du ralentissement de l'économie chinoise.

Toutefois, cette approche des performances de l'industrie de la transformation ne peut occulter les difficultés, parfois anciennes et chroniques, de certains secteurs. C'est le cas de la transformation des produits de la mer, des produits à base de viandes, des tabacs, des fruits et légumes, ainsi que des huiles et des graisses animales et végétales.

L'industrie de la transformation occupe donc une place centrale dans l'économie française, et forme l'un des principaux pivots de la chaîne alimentaire. C'est précisément par ce biais que se pose l'éternelle question de la répartition de la valeur ajoutée entre les différents maillons de cette chaîne alimentaire.



Contact : Thierry Pouch

L'IFPRI confirme que l'urbanisation galopante sera un défi colossal à relever

Dans son Rapport 2017 sur les politiques alimentaires dans le monde, l'IFPRI (International Food Policy Research Institute), confirme que le processus d'urbanisation du monde constituera l'un des principaux défis pour l'agriculture durant tout le XXI^e siècle.

Rappelant que l'urbanisation s'est accélérée avec la mondialisation, elle devrait se poursuivre dans les décennies à venir, principalement dans les régions émergentes ou en développement. 90 % de l'augmentation du taux d'urbanisation émaneraient d'Afrique, d'Asie, et spécifiquement, de Chine, de l'Inde et du Nigeria. A l'horizon 2050, ce seront près de 66 % de la population mondiale, qui vivront en ville, posant un redoutable défi en matière de production agricole et d'organisation du système alimentaire mondial.

Le Rapport de l'IFPRI indique en effet que la dynamique de l'urbanisation exercera une pression accrue sur la production de disponibilités alimentaires, du fait de la diminution des surfaces agricoles. Cette évolution du nombre d'hectares de terre cultivables s'ajoute aux répercussions occasionnées par le changement climatique sur les productions agricoles. De plus, l'exode rural participe de cette contrainte qui s'exercera d'une part sur la production agricole, et, d'autre part, sur le processus de la transformation et de la commercialisation des produits alimentaires. C'est par conséquent la sécurité alimentaire de certaines régions du monde qui pourrait être menacée par la pression urbaine. Car au-delà de l'indicateur hectares de terre disponibles, c'est aussi les circuits de commercialisation des denrées alimentaires qu'il faudra organiser. Car l'urbanisation s'accompagne de surcroît d'une transition nutritionnelle conduisant les habitants des villes à consommer davantage de produits carnés, de produits sucrés ou d'huiles végétales.

L'IFPRI suggère de mettre en place dès à présent des systèmes de gouvernance international et de rechercher des leviers nationaux afin de relier le monde rural, producteur de denrées agricoles, et le monde urbain, consommateur de ces denrées, afin que la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources alimentaires des personnes soient garantis (informations, logistique, outils de stockage...). Le défi de l'urbanisation est d'autant plus grand et complexe, qu'il doit, pour être relevé, correspondre aux autres solutions apportées au développement durable.

La maîtrise des conséquences de l'urbanisation sur la sécurité alimentaire, notamment par le biais de connexions robustes entre le rural et l'urbain, pourrait aussi constituer un levier pour accélérer la diminution du nombre de mal-nourris dans les pays en développement enclenchée tendanciellement depuis les années 1990.

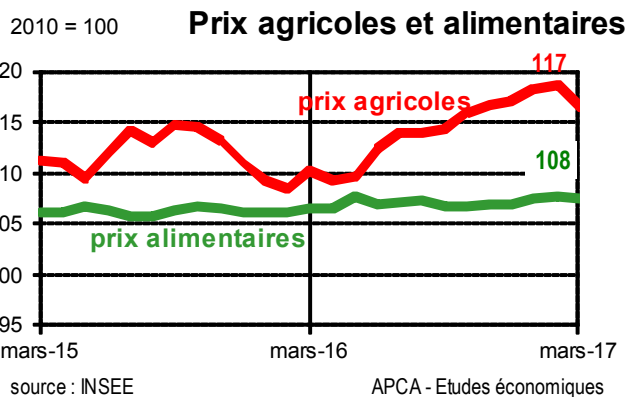
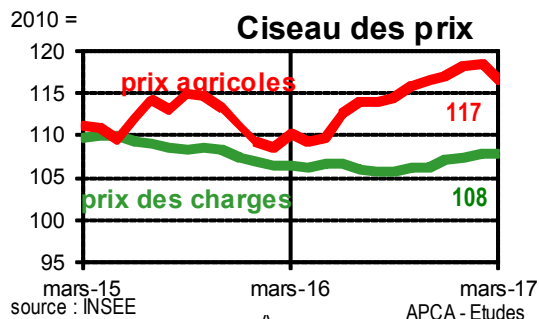
Contact : Thierry Pouch

Le décrochage de l'excédent commercial agroalimentaire français en 2016 a fait l'objet de nombreux commentaires, soulignant la poursuite de l'érosion des performances extérieures de ce secteur. Si l'on élargit l'analyse aux produits non alimentaires, en intégrant notamment la sylviculture, le décrochage est encore plus significatif. La légère diminution du déficit commercial en produits issus de la filière bois durant 2014 et 2015 n'a manifestement pas été durable. Le déficit s'est de nouveau amplifié en 2016, et ce, dans la plupart des domaines. La totalité des produits de la filière bois enregistre en effet en 2016 un déficit de près de 6 milliards d'€, soit une variation de +2 % sur un an. Le détail des flux commerciaux apporte des informations intéressantes, qui confirment l'asymétrie mise en exergue depuis déjà plusieurs années.

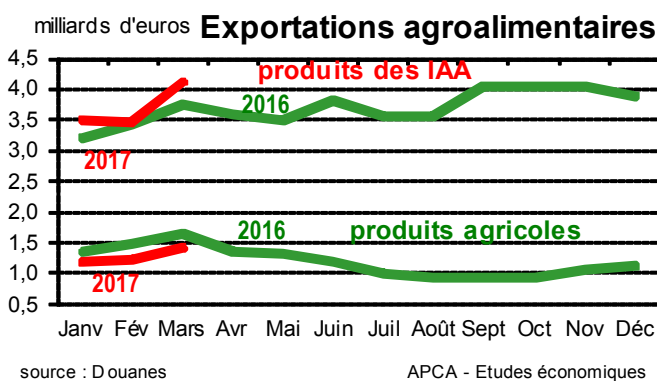
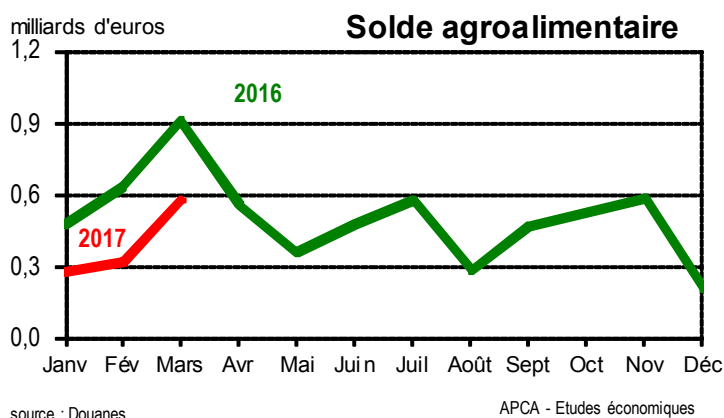
Une ventilation sectorielle de la balance commerciale en produits forestiers montre que la France se caractérise par un quasi-équilibre de ces flux sur les produits de l'exploitation forestière, de carbonisation et de scierie (conifères, feuillus, grumes, sciages et traverses), et par un lourd déficit dans le domaine de l'industrie du bois. Le solde 2016 s'est en effet fixé à -349 millions d'€ dans le premier cas, et à -5,4 milliards d'€ pour les produits transformés. Les deux postes tirant vers le bas le déficit sont les meubles et sièges en bois ainsi que les papiers et cartons. L'essentiel des importations de biens issus de l'activité industrielle du bois proviennent massivement d'Allemagne, d'Italie, de Chine. En revanche, sur les produits bruts, lorsque les excédents existent (conifères, feuillus, sciages), ils sont modestes, répartis dans une fourchette allant de 10 à 140 millions d'€.

Mieux encore, les exportations de produits bruts se dirigent essentiellement vers notre voisin d'Outre-Rhin, l'Italie, la Belgique et l'Espagne. Ce qui signifie que, dans le cas de l'Allemagne, la France exporte peu de valeur ajoutée, alors qu'elle en importe beaucoup en raison des achats de meubles et sièges et autres papiers et cartons. Le déficit commercial s'explique donc de cette manière, par un déséquilibre dans les flux de valeurs ajoutées. Pas trop mal spécialisée dans les bois bruts, la France ne détient pas d'avantages comparatifs dans la transformation. Il n'y a pas de quoi être surpris. Il s'agit en effet d'un invariant structurel de notre balance commerciale sylvicole. Dit autrement, la France se situe dans le peloton de tête des pays détenant des espaces forestiers, derrière la Suède, la Finlande et l'Espagne, mais devant l'Allemagne et l'Italie. Elle est le deuxième producteur européen de bois brut, devancée par la Suède. En revanche, cette position est contrebalancée par une défaillance industrielle.

La valorisation de la filière bois sur le marché intérieur est pourtant impérative. Puisque la contrainte environnementale est de plus en plus prégnante, que le réchauffement climatique appelle à des réexamens de nos usages d'énergies fossiles, il est logique que, dans l'habitat par exemple, le recours au bois se soit développé depuis quelques années. Une stratégie visant à valoriser la filière bois pour répondre à ce défi de l'habitat doit donc être renforcée. Il en va de même pour la production d'énergies renouvelables à base de bois. Quel curieux paradoxe que de voir la France ayant des atouts dans le bois, sans pour autant en retirer les principaux bénéfices. Une fois de plus, c'est sans doute du côté de l'organisation de la filière qu'il faut se tourner. Propriétaires forestiers, industriels du bois, enseignes de meubles... doivent développer une logique partenariale qui ne peut qu'avoir des effets positifs.



% (Source : INSEE)	En 1 mois	En 12 mois	En 24 mois
Prix alimentaires	-0,3%	0,8%	1,2%
Prix agricoles	-1,7%	5,7%	4,8%
Prix des charges	0,0%	1,3%	-1,7%
Inflation	0,6%	1,1%	1,0%



Solde du commerce extérieur agroalimentaire (Source : Douanes/SSP)	
En milliards d'€	En mars / Cumul annuel
2017	0,582 / 1,171
2016	0,908 / 2,083